

## Ases Ski-Montagne 2023

# OCCUPATION DU CHALET

Chaque personne ou groupe de personne doit impérativement s'inscrire dans le livre « Occupation chalet » et remplir cette fiche avant de quitter le chalet, puis la remettre, avec le paiement, à la personne ayant remis la clé.

### FICHE DE PAIEMENT

Nom

Prénom

Date et heure d'arrivée.

Date et heure de départ.

N° d'occupation du chalet : de

à

Service de refuge

Nom et prénom

Observations sur l'état et le fonctionnement du chalet

#### 1. Hébergement

CATEGORIE	NOMBRE DE PERSONNES	TARIF	NOMBRE DE JOUR	MONTANT
		Membres section ski		
I - + de 18 ans		12 €/jour/personne		€
II - de 5 à 18 ans		9 €/jour/personne		€
		Autres		
III - + de 5 ans		20 €/jour/personne		€
IV - - de 5 ans		4 €/jour/personne		€
		Ayant-droit CMCAS		
V - + de 18 ans		16 €/jour/personne		€
VI - - de 18 ans		11 €/jour/personne		€
ou				
FORFAIT		700 €/jour		€
Taxe de séjour		2023 0.80€/jour/personne		€
Participation au Chauffage Si utilisation		3 €/jour/personne		€
SOUS TOTAL				€

#### 2. Divers

Chèque de caution 500 €  
Don

Chèque de caution ménage 100 €

TOTAL A PAYER :